

LE PRESIDENT

JOURNAL NAPOLEONIEN

Bureaux : Grande Rue Mercière, n. 22.

Lyon, 2 Juin 1849.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE DE PARIS.

Du 1^{er} juin 1849, à 5 heures 1/2 du soir.

L'Assemblée vient de procéder à l'élection de son président définitif.

Voici le résultat du scrutin :

Nombre de votants, 609; majorité absolue, 305.

M. Dupin aîné,	336
M. Ledru Rollin,	182
M. Lamoricière,	103

Paris est parfaitement calme.

Pour copie conforme,

Le préfet,
V. TOURANGIN.

Situation.

La réunion de l'Assemblée législative et le nombre des députés montagnards nous ramènent de nouveau aux questions sociales que la fermeté de l'Assemblée nationale avait, sinon définitivement apaisées, au moins dégagées de tout péril immédiat. Nous entendons proclamer supérieurs au droit des majorités certains principes de destruction et d'anarchie; nous voyons apparaître sous le nom d'idées des projets criminels, et l'on adresse au grand parti de l'ordre l'épithète de parti constitutionnel, comme si en constatant son amour pour la Constitution on le notait pour des vengeances prochaines.

Toutes ces clameurs nous rappellent sur la brèche; au lieu de construire et d'organiser, il nous faut combattre: eh bien! nous combattons. Au lieu de discuter les améliorations possibles, au lieu d'ouvrir la route au progrès, il nous faut défendre ce qui existe: eh bien! nous le défendons! Mais avant cette lutte que l'on veut rendre suprême, nous voulons dire bien haut, de manière à ce que notre voix soit partout entendue, quel est le véritable état des

choses, afin que chacun soit bien éclairé. Les révolutionnaires se composent d'aveugles et de coupables; le nombre des premiers est immense, et le jour où la raison et l'enseignement déchireront le bandeau des aveugles, le parti des coupables, réduit à ses propres forces, sera anéanti. Jusque là, il moissonne le fruit des erreurs qu'une déplorable apathie lui a permis de semer à loisir. Tantôt il exploite les passions politiques, tantôt il excite les espérances socialistes.

La politique est le thème que le parti révolutionnaire emploie de préférence vis-à-vis des hommes ardents et des caractères généreux; l'ignorance générale est, dans cette propagande, son plus puissant auxiliaire. Il dit au peuple que les bourgeois et les riches sont opposés à la République, et, en représentant la forme républicaine comme menacée par les gens qui possèdent quelque aisance, il la donne au peuple comme étant sa propriété exclusive, comme étant sa chose, son bien; de telle sorte que la République, au lieu d'être le gouvernement du pays, est considéré dans un certain monde tantôt comme le gouvernement des ouvriers contre les patrons, tantôt comme celui des agriculteurs contre les propriétaires, tantôt enfin comme celui des simples soldats contre leurs officiers. Cela est peut-être fort habile comme manœuvre, mais c'est déloyal et mensonger, et un pareil langage n'est rien moins qu'une préparation à la guerre civile, un encouragement à une Jacquerie monstrueuse.

Les bourgeois veulent renverser la République, dites-vous; mais que mettraient-ils à sa place?

Est-ce l'empire? Mais L.-N. Bonaparte n'a de partisans que dans un cercle d'amis intimes, dont le dévouement personnel ne saurait former un parti. L.-N. Bonaparte, d'ailleurs, sait parfaitement que la couronne impériale est fille de la gloire; or, la mère ne s'est pas encore montrée, comment veut-on que la

fillesoit si rapprochée?

Est-ce la légitimité? Mais la couleur seule de son drapeau est un signe de proscription. On se souvient encore, dans les campagnes surtout, de l'avoir vu apparaître à la suite des Cosaques, et la restauration est impossible, à moins que la France, mutilée par la guerre, épuisée par les discordes, n'accepte le drapeau blanc pour s'en voiler la face.

Est-ce la régence? la régence, pouvoir faible et chancelant remis aux mains d'une femme dans un moment où l'énergie est la science gouvernementale par excellence! Cela ne se peut pas. En outre, qui veut la régence? Est-ce un parti, que tous ces hommes qui ont renié, le 25 février, ce qu'ils adoraient le 23? Non, non.

Ainsi, ni empire, ni légitimité, ni régence, parce qu'aucune de ces trois formes n'a de racines sérieuses dans le pays. La France n'a plus ni foi dans un principe, ni fidélité pour une tradition; la France ne sait plus ce que c'est qu'un culte absolu, qu'un dévouement sans réserve à un individu ou à une famille; la France, en devenant libérale et instruite, est devenue égoïste. Ce qu'elle veut, c'est être bien gouvernée, c'est la prospérité de ses intérêts, la sécurité de ses affaires et l'allégement de ses charges. La constitution qui lui donnera ces biens sera promptement implantée dans ses mœurs et dans ses affections.

Le gouvernement établi sera désormais en France le gouvernement national, s'il veut gouverner avec justice et modération. La politique n'est donc pour rien dans les dangers que court la République.

On amène autour des doctrines socialistes toutes les ambitions déçues, tous les projets avortés, tous les hommes qui désirent, tous les droits chimériques. On fait au socialisme une armée de mécontents plus encore que de nécessiteux; puis, avec des formules vagues et des théories abstraites, on provoque dans

FEUILLETON DU PRÉSIDENT.

CADET ROUSSEL

A Grosbois.

1809.

IV.

Tout le monde se leva alors; mais alors aussi la figure de l'impératrice, ses yeux encore rouges de larmes, annonçaient qu'il y avait eu entre les deux époux une scène qui avait retardé leur arrivée dans la salle. On sut depuis que la question du divorce avait été, pour la première fois, abordée nettement par Joséphine; l'impératrice avait voulu avoir une explication avec Napoléon, et celui-ci, pour la première fois, avait parlé avec franchise; le voile des réticences, des ménagements avait été déchiré; Joséphine savait quel douloureux sacrifice allait être imposé à son dévouement, à sa tendresse.

Et il avait fallu, après cette scène, après avoir eu à peine le temps d'essuyer ses pleurs, qu'elle se rendit dans une salle de spectacle, pour entendre

une farce d'un théâtre du boulevard! Il avait fallu qu'elle composât son visage, qu'elle comprimât, qu'elle étouffât les cruelles émotions de son cœur, afin de ne pas les laisser deviner par la curiosité impitoyable de ce peuple de courtisans, dont la plupart connaissaient déjà le malheur dont elle était menacée.

Mais si Joséphine n'avait pu rendre à ses traits leur sérénité, s'ils conservaient encore des traces d'une douleur profonde, Napoléon de son côté n'avait pas mieux réussi à cacher sa mauvaise humeur; il avait souri en se présentant dans la salle, pour répondre aux hommages dont il avait été salué, mais ce sourire avait quelque chose de forcé; quand il fut assis, il parla à voix basse à Joséphine, mais celle-ci ne lui répondit pas.

Cependant Berthier comptait toujours sur l'effet de son spectacle pour dissiper cette vapeur de tristesse répandue dans toute la salle; il avait foi au talent de Brunet, à l'efficacité des quolibets et des lazzi de *Cadet Roussel*, et il fit un signe à un de ses valets de chambre pour qu'il allât faire lever le rideau et commencer la représentation. Puis il alla se placer debout à la droite de la scène, comme un général qui veut surveiller les mouvements de son armée. Il avait cessé de se ronger les ongles; ce qui fut remarqué par tous les spectateurs. Seul de toutes

les personnes qui se trouvaient-là, il avait l'air gai ou peut-être faisait-il tous ses efforts pour paraître satisfait.

Enfin le rideau se leva, et, dès les premières scènes, Brunet et ses camarades purent reconnaître qu'ils avaient affaire à un autre public que celui du passage des Panoramas; ils jouaient devant des spectateurs froids, impassibles, silencieux et aucune de ces bouffonneries qui aux Variétés avaient le privilège de soulever un orage de folle gaité, une tempête de bruyants et sympathiques éclats de rire, ne pouvait parvenir à dérider seulement une de ces physionomies glacées, un de ces fronts moroses sur lesquels l'ennui semblait avoir prodigué ses mortelles vapeurs.

Cependant les malheureux acteurs faisaient bonne contenance; Brunet, toujours intrépide, Brunet plus aguerri contre les éventualités de la carrière dramatique, Brunet s'acharnait, en quelque sorte avec toute sa verve et son originalité, contre l'indifférence générale; il voulait en triompher: heureux s'il eût pu provoquer seulement un de ces murmures approbateurs qui, pour le comédien exercé, ont le sens et la valeur de suffrages formulés en vifs applaudissements; mais c'était peine perdue; le silence, rien que le silence! et, pour surcroît de malheur, les regards d'un grand nombre de spectateurs

ces esprits déjà faussés des espérances impossibles.

Toutes ces formules pompeuses de Proudhon, Cabot, Considérant et autres débiteurs de recettes socialistes, sont excellentes pour leurs auteurs à qui elles attirent de l'argent et de la célébrité; mais au fond de chacune d'elles il n'y a rien. Quant aux attitudes à la propriété, à la religion et à la famille, ce ne sont pas là des questions sociales; ce sont des questions de vie ou de mort, car, on peut le croire, on ne portera jamais la main sur ces bases sacrées de la société sans provoquer une résistance acharnée. Les réformes sociales, possibles et nécessaires, se réduisent, quant à présent, à l'abaissement du prix des denrées de consommation; à la réduction des impôts, à l'organisation du crédit industriel et foncier, à l'enseignement professionnel, à la garantie d'une retraite aux ouvriers et à quelques autres mesures que nous avons souvent indiquées dans ce journal. Mais le renversement de l'organisation actuelle, mais la destruction de toute supériorité, mais l'abolition de l'héritage, mais le communisme, but final et réel des théories socialistes, c'est la barbarie succédant à la civilisation, c'est la France effacée de la carte du monde.

Qui donc le souffrirait? eh bien! cet avenir, caressé par des fous et des ambitieux, est inévitable; la logique et la raison nous montrent le socialisme conduisant notre pays à la destruction par une route semée de crimes.

Nous venons d'exposer, en notre âme et conscience, les moyens et le but des révolutionnaires. Nous ne voulons, nous, ni du but ni des moyens. Comme instrument du progrès que nous espérons, comme boulevard contre les périls qui s'approchent, nous adoptons la Constitution, et nous engageons tous les hommes amis de leur patrie à suivre notre exemple. Hériter, c'est faillir, et qui sait si la faiblesse aujourd'hui ne sera pas la défaite demain?

Toujours point de nouvelles de Rome. Le roi de Naples, inquiet de l'attitude incompréhensible prise par notre armée, s'est retiré en bon ordre dans ses Etats, ne voulant pas plus longtemps accepter un rôle dans cette comédie ridicule où le drapeau français, insulté par les bandits de Garibaldi, reste un mois courbé sous un affront.

Garibaldi ayant tué 18 hommes aux Napolitains, chante victoire, mais il oublie de dire que ses pertes sont beaucoup plus fortes.

Nous publions plus loin le rapport de l'officier du 20^e régiment de ligne qui commandait les compagnies faites prisonnières le 30 avril. On verra comment procèdent là-bas les amis du *National*, et à quelle indigne trahison se réduisent les combats si pompeusement célébrés par nos journaux rouges.

Rome continue d'être mise au pillage par les défenseurs de Mazzini. Les proclamations et les avertissements de l'autorité sont impuissants à contenir les hordes d'étrangers qui pullulent dans cette ville infortunée.

Deux corps d'armée autrichiens marchent sur Rome, l'un de Bologne, l'autre de Florence. Quant à nous, nous sommes toujours sous les murs de la ville l'arme au bras, demandant qu'on veuille bien nous laisser entrer.

Oh! les demi-mesures conduisent toujours à des échecs!

Par la malle de l'Inde, on a des nouvelles de Canton, du 28 mars; une lettre particulière, que cite le *Courrier de Marseille*, contient ce qui suit:

« La *Bayonnaise*, le seul navire de guerre français en Chine, s'est ensablée dans la rivière de Ning-Po, dans une excursion qu'elle est allée faire dans les ports du Nord, et elle ne pourra sortir de ce mauvais pas qu'aux pluies du printemps. M. l'orth Rouen, notre envoyé en Chine, et sa femme, sont à bord.

« M. Pagès, arrive par la dernière malle, et appartenant à l'ambassade française, dans son trajet de Hong-Kong à Macao, en compagnie de M. Orense, porteur de dépêches espagnoles, ont été attaqués par des pirates qui les ont dévalisés complètement.

« Leurs lettres furent mises en pièces. Tous les passagers et l'équipage furent jetés par-dessus le bord.

« M. Pagès et le capitaine du bateau portugais furent les seuls qui se sauvèrent d'une manière miraculeuse en se cramponnant à des câbles. M. Orense est noyé.

« Il y avait à bord du bateau encore 750 piastres (4.000 fr.) appartenant à MM. Pagès et Orense. Les dépêches des consulats français et espagnol sont perdues. »

Le journal de Proudhon proteste de son profond amour pour le dogme de la fraternité. Fiez-vous-y! Il continue de se faire le flagorneur des masses dont il veut se faire un instrument. Il dit, par exemple, que le peuple est plus profond politique qu'on ne pense et que le sens *pratique* ne l'abandonne jamais. La vérité est que Proudhon se moque du peuple et qu'il ne pense pas le premier mot des éloges qu'il lui prodigue. Il en revient toujours à son thème de la résistance légale, qui n'est qu'une hypocrisie percée à jour.

Voici dans quels termes il formule ses détestables provocations à la guerre civile:

« Nous occupons cinquante places fortes; nous sommes plus spécialement répandus dans vingt départements; dans les provinces les plus arriérées nous formons une minorité imposante. Que les représentants de la Montagne, si le pouvoir repousse nos vœux légitimes, osent prononcer le mot de résistance légale, et dans cinquante villes et bourgs, le personnel du gouvernement sera bientôt renouvelé, et vingt-quatre millions de paysans, socialistes ou non socialistes, cesseront de payer l'impôt, et quatre vingt mille jeunes soldats refuseront le service. Il serait heureux pour le pays que la question sociale reçût une pareille solution. Le plus sûr moyen d'en finir avec cet abominable système d'impôt, serait de le briser d'un seul coup. Nous savons, nous autres socialistes, le moyen de pourvoir au budget... »

« Que le peuple y réfléchisse donc, et que les représentants y prennent garde: la révolution est en leurs mains; le sort de l'humanité peut être décidé en un instant... s'ils osent! De l'audace donc; encore de l'audace, et toujours de l'audace! »

On lit dans le *Moniteur*:

« Les journaux et correspondances particulières

ont publié des relations diverses sur la reconnaissance que les troupes françaises ont poussée jusque sous les murs de Rome.

« Les détails que l'on va lire sont empruntés au rapport de l'officier qui commandait le détachement qui s'est présenté à la porte de San Pancrazio. Nous n'ajouterons aucun commentaire à ce simple récit:

« Le 30 avril, vers 11 heures 1/2 du matin, je reçus l'ordre de repousser avec mon bataillon (moins la compagnie de voltigeurs) les tirailleurs qui inquiétaient le flanc droit de la colonne. Ils quittèrent successivement devant moi les positions et les jardins qui avoisinaient la ville, depuis la porte Cavalgheri jus qu'à la porte San Pancrazio.

« Arrivés là, ils se réfugièrent dans plusieurs maisons voisines du rempart, et derrière un petit ouvrage en terre construit devant la porte, et où se trouvaient 3 pièces de canon. Des matelas avaient été placés contre la porte où était pratiqué un passage assez étroit. Les remparts étaient garnis de nombreux défenseurs.

« Sachant que le général en chef avait l'intention de se porter sur un autre point, j'eus l'idée malheureuse de menacer vigoureusement la porte San Pancrazio, afin d'y attirer ceux qui se disposaient à la résistance, et qui se trouvaient ainsi distraits du point que le général avait principalement en vue.

« Après une fusillade, j'entendis dans Rome des fanfares et des chants, entr'autres la Marseillaise.

« Tous mes soldats crurent alors la ville prise. Je partageais assez facilement leur opinion, lorsque des voix romaines crièrent: La paix! la paix!

« Je fus sur le point d'entrer dans la ville avec mon détachement; incertain encore, j'envoyai en avant un de mes officiers avec un de mes prisonniers. Les Romains n'eurent pas plutôt aperçu ce dernier, qu'ils se précipitèrent vers mes soldats, élevant leurs caquettes au bout de leurs fusils, et nous faisant de grandes démonstrations d'amitié.

« En un clin d'œil, ces hommes vinrent embrasser nos tirailleurs les plus avancés. Je descendis de cheval, j'entrai dans une petite porte de jardin, et je me trouvai au milieu d'eux. Ils me firent comme les autres, et je ne pus tirer d'eux d'autres paroles que celles-ci: *Siamo amici, siamo fratelli! La pace! la pace!*

« J'ordonnai aux soldats romains de remettre la baïonnette dans le fourreau, ils obéirent, et je leur dis que j'allais donner quelques ordres à ma troupe, après quoi je reviendrais et je me rendrais avec eux auprès du général qui, disaient-ils, était dans le voisinage. Je les quittai, je retournai sur mes pas pour annoncer à mes soldats que je devais me rendre auprès du général pour savoir ce qui se passait. J'ajoutai que la ville était prise, qu'il ne fallait faire aucun mouvement et attendre mon retour.

« J'entrai ensuite dans Rome avec la confiance la plus sotte et la plus aveugle. Tout à coup je me vis entouré d'une masse compacte, formée et appelée par les gens de Garibaldi. Ceux qui m'accompagnaient se perdirent dans cette foule et je me trouvai prisonnier au milieu d'une population furieuse et menaçante, dont les poignards et les pistolets furent souvent dirigés sur ma poitrine. Je dois déclarer

erraient çà et là, se détournant de la scène, comme s'ils étaient fatigués du jeu des acteurs et d'un spectacle sans intérêt.

Vers le milieu de la pièce, Brunet en rentrant dans la coulisse aperçut son camarade Aubertin:

— Il paraît, lui dit-il, en souriant, qu'ici on vous trouve bien bêtes.

— Ma foi, je commence à le croire.

— As-tu aperçu la figure de l'empereur?

— Oui, mon cher! et il n'a pas l'air de s'amuser du tout...

— Moi, je n'ai pas osé le regarder.

— Tu as bien fait.

— Ah! ah! Tiercelin avait raison; mais le prince?

— Il rit toujours, lui... ou il en fait semblant. Et le dialogue fut interrompu par Brunet, obligé de rentrer en scène.

Du reste Aubertin ne se trompait pas: le prince de Neufchât, toujours debout à la droite de la scène, riait à chaque péripétie de Brunet, mais de temps en temps se rongait les ongles; il s'efforçait en vain de donner l'exemple de la gaieté à l'auditoire; personne ne lui répondait, et quand par hasard ses regards rencontraient ceux de l'empereur, il les détournait avec une sorte d'effroi, parce qu'il voyait bien que Napoléon avait l'attitude d'un véritable

martyr, soupirant après le moment qui devait mettre fin à son supplice. Quant à Joséphine, elle tenait ses yeux constamment baissés; on eût dit qu'elle dormait, si de temps en temps elle ne les eût levés pour les baisser encore.

Mais tout à coup un mot retentit sur la scène, un mot dont l'effet, pour ainsi dire électrique, vint galvaniser l'assemblée et l'arracher à son apathique indifférence; toutes les oreilles sont dressées, l'empereur regarde fixement Brunet; or, c'est le mot divorce qui vient d'opérer cette espèce de révolution.

Il y a dans la pièce une scène où Cadet Roussel annonce qu'il s'ennuie avec madame Cadet Roussel, et qu'il va demander le divorce:

— Eh! pourquoi donc lui demande son interlocuteur, veux-tu divorcer?

— Tiens! c'est tout naturel, je ferai comme bien du monde; je veux divorcer parce que... parce que...

— Allons, voyons, explique-toi.

— Dam! parce que je veux des ancêtres.

A peine Brunet eut-il prononcé ces derniers mots qu'il jeta à l'auditoire avec l'assurance de l'acteur qui compte sur le succès infailible d'une plaisanterie, qu'un sourd frémissement parcourut l'assemblée.

L'empereur se contenta de hausser les épaules,

mais sa figure exprime l'indignation: seul, Berthier, fidèle à son système d'hilarité, rit aux éclats, car seul, il n'a pas compris le malheur de cet à-propos, la triste coïncidence de cette plaisanterie qui semble vouloir insulter à une grande douleur.

Toutefois il ne tarde pas à s'apercevoir de sa situation tout-à-fait exceptionnelle, et ne rencontrant partout que des figures où se peignent le mécontentement et la surprise, il se doute qu'il s'est passé quelque chose d'extraordinaire; alors il prend son parti et abdique son rôle de rieur; il attend impatiemment la fin de la pièce.

Enfin le couplet final a été chanté, la toile se baisse et Napoléon donnant le bras à Joséphine l'entraîne hors de la salle; il est suivi par Berthier, qui n'ose lui adresser la parole, mais l'empereur l'interpellant avec vivacité:

— Qu'est-ce que cette rapsodie qu'on vient de nous donner là, monsieur le prince de Neufchât?

— Sire, j'ai déjà eu l'honneur d'annoncer à votre majesté que c'est une des pièces qui ont en ce moment le plus de succès aux Variétés.

— Eh bien! moi, je vous dis que cela n'a pas le sens commun en vérité je ne comprends pas comment on permet la représentation de pareilles bouffonneries, qu'on ne tolérerait pas sur les tréteaux de

que, sans le secours de quelques officiers des gardes nationales, j'aurais été infailliblement égorgé. C'est donc cet appareil que, au mépris du droit des gens, je fus conduit ou plutôt entraîné jusqu'au château Saint Ange dont une chambre me fut assignée comme prison.

« Dès qu'il me fut possible de le faire, j'envoyai au ministre de la guerre une protestation contre la manière déloyale dont ses soldats m'avaient arrêté.

« Le 1er mai, j'appris la mort, les blessures ou la captivité des hommes de mon détachement, résultats déploraux de mon aveugle et inexcusable confiance. Mes officiers et mes soldats sont plus à plaindre qu'à blâmer. Ils se sont bravement battus depuis midi jusqu'à six ou sept heures du soir, et n'ont été compromis que par ma faute et par la fatalité. Je suis seul coupable dans cette affaire.

« Pendant ma captivité, il m'a été constamment refusé de communiquer avec mes officiers, avec mes soldats et avec les blessés français, qui furent traités avec humanité, m'a-t-on dit. J'ai été séparé des officiers, les officiers ont été séparés des soldats. On ne pouvait me voir, on ne pouvait voir les soldats qu'avec une permission du ministre de la guerre.

« J'ai des motifs puissants pour croire que cette séparation était dans le but de corrompre mes officiers et soldats. Des insinuations perfides ont été faites aux uns et aux autres.

« On a proposé aux officiers de servir dans une légion étrangère dont l'organisation était décidée. Ces derniers ont flétri la conduite de tout officier français qui portait les armes contre un drapeau français.

« Un ex officier du 67e (Français) s'est présenté trois fois au lieu de détention des sous-officiers et soldats, avec autorisation du ministre de la guerre. Il leur proposa de signer une protestation contre la conduite du gouvernement français, en leur déclarant que leurs officiers en avaient signé une pareille. Quatre soldats se laissèrent entraîner et signèrent, mais l'ignominie de leurs camarades fut telle, qu'elle flétrit leur lâche conduite. Ils furent immédiatement repentants, et ils biffèrent eux-mêmes leurs signatures.

« La protestation fut foulée aux pieds, et tout fut dit. La France peut être fière de la discipline et du bon esprit de ses officiers et de ses soldats.

Nouvelles d'Italie.

Turin, 30 mai.

Le fort de Malghera, l'un des boulevards de la liberté de Venise vient de succomber. Les Autrichiens, après plusieurs journées de travaux et de combats, s'en sont rendus maîtres. Cependant il ne faudrait pas croire que Venise soit de sitôt au pouvoir de l'Autriche. Quoique le fort eût son importance, il n'en est pas moins vrai que les Vénitiens eux-mêmes considéraient toujours la perte de Malghera comme inévitable. Leur courage n'est pas abattu. Cependant, à l'intérieur de la ville, une réaction contre l'Autriche semble se déclarer. S'il en était ainsi, la défense ne serait plus possible; car, la trahison aidant, l'Autriche aurait bien vite un pied dans les murs de la reine de l'Adriatique.

Rien de nouveau de Rome, sinon que la princesse de Belgiojoso, dont vous eûtes la visite, il y a quelques mois, la belle sans-culotte mitanaise s'est transformée en infirmière pour panser les soldats romains

blessés; c'est un beau dévouement qui a le tort de servir une cause détestable. On peut appeler la conduite de cette femme l'extravagance de la liberté. Ses opinions excentriques lui ont fait un nom européen, c'est une manière d'acquiescer de la célébrité; je ne m'explique pas autrement ce mystère féminin.

Les Autrichiens sont auprès d'Ancone, l'attaque ne tardera pas. Le baron d'Aspre proclame la loi martiale à Florence. Toute arme, de quelque nature qu'elle soit, doit être déposée dans les arsenaux. On se montre, avec une population paisible, qui avait elle-même rétabli le grand duc, aussi sévère, aussi rigoureux que si la ville avait été prise d'assaut. C'est un procédé révoltant et indigne d'une nation civilisée. Quoi que fassent les Autrichiens, leur autorité en Italie est désormais perdue, ces affronts ne s'oublient pas. On peut courber la tête sous le sabre d'un vainqueur, mais l'heure de la vengeance finit toujours par sonner.

Le département de la guerre vient de prendre une mesure qui sera favorablement accueillie par nos cultivateurs algériens. Le ministre a décidé que les grains nécessaires à l'armée d'Italie seraient achetés en Algérie. Ce sera donc un débouché assuré à nos colons, et qui augmentera dans une proportion notable les achats que devait faire l'administration militaire, et qui nécessairement eussent été fort restreints s'il ne se fût agi que d'approvisionner des magasins de l'armée d'Afrique, déjà encombrés.

Actes officiels.

Par arrêté du président de la République, en date du 30 mai 1849, ont été nommés officiers de la Légion d'Honneur : MM. Colonna d'Isfria, premier président de la cour d'appel de Bastia; Delamarre, conseiller à la cour d'appel de Rennes; Marrast, procureur-général près la cour d'appel de Toulouse; Decruy, directeur de la comptabilité, au ministère de la justice; Loyon, premier avocat-général à la cour de Lyon.

Par arrêté du président de la République, en date du 23 mai, M. Béro a été nommé préfet du département de l'Ariège, en remplacement de M. Bauguel.

CHRONIQUE PARISIENNE.

Parmi les interrupteurs les plus fougueux qui siègent aux côtés de M. Ledru-Rollin, nous avons pu remarquer le sergent Rattier, qui joint le geste à la voix et se lève par trop fréquemment pour crier: Vive la République! On dit que dans les couloirs et dans la salle des conférences, Rattier ne daigne saluer ni les maréchaux, ni les généraux, dont il se regarde comme l'égal. Peut-être rêvait-il déjà qu'il touche au moment d'être leur supérieur, car, si M. Ledru-Rollin l'emporte, il ne peut se dispenser de nommer Rattier ministre de la guerre. Boichot, qui est assis près de Rattier, se sent évidemment plus mal à l'aise dans le rôle d'émoulié parlementaire, il n'interrompt qu'à la suite et probablement pour ne pas être soupçonné par ses voisins de modérantisme ou de faiblesse.

— On nous assure que M. de Kératry a été si vivement ému par les scènes de la séance d'hier, qu'il a été obligé de se mettre au lit au retour de l'Assemblée.

— Il paraît certain que le président de la République a déclaré qu'il voulait, quel que fût le nouveau cabinet, que M. de Falloux en fût partie, et que M. le général Changarnier conservât le commandement de la première division militaire.

— On dit que M. D. Drouin de l'Huys doit être nommé ambassadeur de France à Madrid.

— La *Révolution démocratique et sociale* a été saisie hier matin à la poste et dans ses bureaux.

— M. Mathieu Louisy, ex-représentant du peuple, vient de s'embarquer au Havre pour la Guadeloupe, n'ayant pas le premier centime pour payer son passage. Sans l'obligeance d'un de ses compatriotes, il lui eût été impossible de revoir de longtemps ses dieux pénates. Le gouvernement qui fait venir à la chambre, aux frais de l'État, les députés coloniaux, n'a pas jugé convenable de les rapatrier de la même manière. Ainsi que l'observe le *Courrier du Havre*, M. Louisy Mathieu aura le loisir de méditer, à bord du navire, la différence qui sépare un représentant vivant d'un représentant enterré.

— MM. Arrighi, Abbateucci, Casabianca, Pierre Bonaparte, Gervins ont été élus représentants pour la Corse. Cette nouvelle est arrivée aujourd'hui à Paris par dépêche télégraphique.

Le 2e bureau qui s'occupe des élections de l'Aude a décidé d'entendre Charles-Théodore Raynal, ancien représentant du département, au sujet des protestations envoyées et qui tendent à faire annuler le résultat de ces élections.

ASSEMBLÉE NATIONALE LÉGISLATIVE.

Suite et fin de la séance du 30 mai 1849.

M. CHAVOIX: Citoyens représentants, vous savez que récemment plusieurs officiers supérieurs, chargés de veiller à la sécurité de l'Assemblée, ont été remplacés dans leurs fonctions. Ainsi, M. le lieutenant-colonel Cauvin, à qui il n'est pas possible d'adresser un seul reproche, a été remplacé par M. le lieutenant-colonel Foltz; de son côté, M. le général Lebreton a eu pour successeur le général Forey. (L'ordre du jour! l'ordre du jour!)

Est-il vrai que le colonel Cauvin a été remplacé par le général Changarnier? Est-il vrai qu'il a été ensuite remplacé à minuit?

Est-il vrai que le général Forey a été nommé par l'ordre du président de l'Assemblée législative?

M. Chavoix quitte la tribune.

M. Lacrosse se lève.

A droite: Ne répondez pas! ne répondez pas!

M. Lacrosse se rassied.

Voix nombreuses: L'ordre du jour! l'ordre du jour!

M. le président se lève et paraît se disposer à parler, mais le bruit de la gauche ne lui permet pas.

A gauche: On demande une réponse!

M. le président dit que/ques mots que nous ne pouvons entendre. Le tumulte redouble.

M. Ledru-Rollin s'élance vers la tribune.

A droite: L'ordre du jour! l'ordre du jour! (Vive agitation.)

M. Ledru-Rollin échange avec vivacité quelques paroles avec M. le président, qui paraît lui refuser la parole. Enfin, après quelques instants d'un tumulte inexprimable, M. le président se couvre.

La gauche se lève et pousse à plusieurs reprises et avec des gestes multipliés le cri de: Vive la République!

La séance reste suspendue et des groupes animés se forment de tous côtés.

Après un quart-d'heure de suspension, M. le président se découvre et les représentants reprennent leur place.

M. Monnet constate que c'est une erreur qui a amené l'incident qui a interrompu la séance, et il conjure l'As-

la foire.

Berthier était atterré; il voulut hasarder quelques mots en faveur de l'ouvrage, mais l'empereur lui ferma la bouche.

— Allons, monsieur le prince de Neufchâtel, nous causerons de cela un autre jour. Mais croyez moi, quand vous voudrez faire jouer la comédie sur votre théâtre, ne vous adressez ni aux Joerisses ni aux Cadet Roussels.

A peine Napoléon et Joséphine étaient-ils remontés en voiture, que Berthier, apercevant Cambacérès, s'approcha de lui et le prenant à part :

— Vous voyez, dit-il, devant vous un homme désolé, désespéré...

L'archichancelier affectant une grande surprise :

— Quoi! vous, mon prince, dit-il à Berthier, votre langage m'effraie... quel malheur vous est-il donc arrivé?

— Ah! ce maudit *Cadet Roussel*! l'empereur est furieux contre cette pièce, et vraiment je ne m'explique pas cette grande colère... vous, mon prince, qui allez souvent aux Variétés y chercher un détassement de vos travaux, vous savez mieux que tout autre à quoi vous en tenir sur le répertoire de ce théâ-

tre, et après tout, *Cadet Roussel*, professeur de déclamation, n'est pas une des plus mauvaises pièces qu'on y ait représentées.

— C'est vrai, mon cher ami, c'est vrai, mais *Cadet Roussel*, professeur de déclamation, a le tort de vouloir divorcer... pour avoir des ancêtres.

— Ciel!

Berthier se frappa le front, comme quelqu'un qui vient de reconnaître une méprise ou une erreur.

— Vous comprenez, ajouta l'archichancelier, que de telles plaisanteries ont dû mal sonner, dans les circonstances actuelles, aux oreilles de l'empereur...

— Ah! je le crois bien! mais je vous avoue que je n'avais pas songé d'abord à ce singulier rapprochement.

— Et vous avez ri, Dieu sait comme!

— Ah! je ne m'étonne plus maintenant si je risais tout seul! mais vous conviendrez avec moi que Brunet a été fort drôle.

— Oui, j'en conviens avec vous, mais l'empereur ne l'a pas trouvé du tout plaisant, et je crains bien que cette affaire ne compromette gravement les intérêts de son théâtre.

Cette observation fit une vive impression sur l'esprit de Berthier.

— Ah! je trouverai bien le moyen, dit-il, d'apaiser l'empereur, de lui faire entendre raison. Mais de quoi s'avise donc Brunet de plaisanter, en ce moment, sur le divorce?

Lorsque toute la société eut quitté Grosbois et que le prince de Neufchâtel put s'occuper des moyens de prévenir les suites de cette affaire, il appela auprès de lui son secrétaire.

— Monsieur, lui dit-il, je ne suis pas content de vous, je vous avais chargé de choisir dans le répertoire du théâtre des Variétés, une pièce amusante, vous saviez que je voulais faire rire... et vous avez dû juger de l'effet produit par votre *Cadet Roussel*.

Le secrétaire ne fut nullement étourdi par ces reproches; il répondit avec fermeté :

— Je sais bien, monseigneur, que cette farce n'a pas eu de succès ici; mais elle n'en est pas moins fort gaie, et ce n'est pas votre altesse qui soutiendra le contraire.

(La suite au prochain numéro.)

semblée de suspendre, jusqu'à la constitution définitive du bureau, tout incident de nature à retarder cette constitution, à moins qu'il ne s'agisse de quelque fait d'une extrême gravité.

A gauche : Comme celui qui nous occupe.

M. LEDRU-ROLLIN : Je partage l'avis de l'honorable préopinant. Eh bien ! je dis que vous ne pouvez pas ainsi renoncer à vos droits sans renoncer à votre passé, et sans faire qu'un jour peut-être les portes de cette Assemblée soient violées... (Violente interruption.)

Nous remarquons que M. le président se penche vers l'orateur et lui adresse quelques paroles qui n'arrivent pas jusqu'à nous. M. Baze paraît interpeller l'orateur, qui répond avec vivacité à M. le président.

M. DENJOY : Respectez donc les vieillards. (Mouvements.)

Le tumulte se continue pendant quelques instants. Les interpellations se croisent en tout sens. Tous les membres de la Montagne sont debout et gesticulent avec chaleur.

M. le président adresse quelques paroles à l'orateur.

La plus grande agitation règne dans l'Assemblée.

M. LEDRU-ROLLIN : Citoyens, votre président continue des observations qui ont pour moi et pour vous aussi quelque chose de personnel. (Bruit.) Puisqu'il en est ainsi, puisque je suis outragé dans ma personne, je déclare me retirer de la tribune; elle n'est pas libre. (Bruyante approbation à gauche.)

L'orateur descend de la tribune au milieu d'une agitation inexprimable.

M. Odilon Barrot, président du conseil : Si l'honorable M. Ledru-Rollin veut reprendre son discours et remonter à la tribune ?...

M. ROLLAND (de Saône-et-Loire) : Comme membre du bureau, je proteste contre les paroles adressées par M. le président à M. Ledru-Rollin, et je quitte le bureau. (Applaudissements à gauche.)

M. Boch fait la même déclaration au milieu d'un tumulte qui ne permet pas d'entendre une seule de ses paroles.

M. COMMISSAIRE : Je proteste également contre les paroles de M. le président, et je me retire du bureau. (Applaudissements à gauche.)

Un violent tumulte règne dans l'Assemblée.

M. BOURZAT : Le président est en décrépitude. (Violents murmures.)

M. O. BARROT : Messieurs...

A gauche : Non, non, il n'y a pas de bureau !

M. O. BARROT : Messieurs...

M. PELLETIER : Mais puisqu'il n'y a pas de bureau !

A droite : Silence ! silence donc !

M. ODILON-BARROT : Citoyens...

VOIX : Vous ne parlerez pas.

M. BRUYS : Que le président fasse des excuses... (Vive interruption.)

M. PELLETIER : Il faut que le président rétracte ses paroles ou qu'il se retire. (Allons donc !)

M. le président se lève un papier à la main.

A gauche : Faites lire par quelqu'un.

M. le président passe le papier à M. Estancelin.

M. Fresneau est appelé pour siéger comme secrétaire; il prend place au bureau. Puis on appelle M. Napoléon Bonaparte. Un certain mouvement se manifeste dans l'Assemblée. M. Napoléon Bonaparte descend vivement de son banc et va s'asseoir au bureau. (Des applaudissements éclatent dans toutes les parties de l'Assemblée, en exceptant la Montagne.)

M. LE PRÉSIDENT : L'Assemblée comprend combien les fonctions de président sont fatigantes pour mon âge. Si M. Ledru-Rollin croit que je lui ai adressé des paroles offensantes pour lui ou pour son parti, je les retire. (Marques d'approbation.)

M. LEDRU-ROLLIN : Je n'ai pas pu bien entendre les paroles de M. le président; mais on me dit qu'il retire ses paroles, dès-lors la tribune redevient libre et je n'ai plus rien à dire. (Très bien !)

MM. Ledru-Rollin et Odilon Barrot se rencontrent à la tribune; M. Odilon Barrot se retire.

M. LEDRU-ROLLIN : Maintenant que la tribune est libre et que l'ancien bureau est rétabli...

A gauche : Non, non, il ne l'est pas ! (Agitation.)

M. Ledru-Rollin quitte la tribune.

M. N. BONAPARTE : Je commence par déclarer (interruption) qu'en allant m'asseoir au bureau, quand mon nom a été appelé, j'ai cru remplir un devoir et nullement réclamer un droit.

M. LEDRU-ROLLIN : Citoyens, je voudrais mettre un terme à cet incident...

La Montagne : L'ancien bureau, l'ancien bureau !

M. Ledru-Rollin semble inviter du regard ses farouches amis à se taire; il n'obtient que difficilement le silence.

M. LEDRU ROLLIN : Je voudrais mettre un terme à cet incident...

Je me suis retiré parce que la tribune n'était pas libre. L'incident s'est effacé en ce qui me concerne. Les secrétaires, pourquoi se sont-ils retirés ? Ils étaient sous l'impression qui m'animait.

Ils doivent revenir avec moi consulter l'Assemblée.

Voix à gauche : Nous ne voulons pas.

A droite : Vous êtes les moins nombreux et vous voulez faire la loi.

M. LEDRU-ROLLIN : L'Assemblée n'a pas été consultée sur la discussion.

Voix : Elle a été acceptée.

M. LEDRU-ROLLIN : Voulez-vous, oui ou non, que l'incident ait un terme ?

Un membre à droite : Nous ne voulons pas vous céder. (Agitation prolongée.)

M. LEDRU-ROLLIN : Je ne relève pas ce mot. Une grande Assemblée ne peut pas céder à un pareil sentiment. Je crois que si le bureau est rappelé, ce sera un acte de justice. Sinon, m'associant à mon tour à l'impression des secrétaires, je dirai : « La tribune n'est pas libre. »

M. BUGEAUD : Je désire que dans le cours de cette session je puisse toujours marcher d'accord avec M. Ledru-Rollin, ou avec le citoyen Ledru-Rollin. (Rires.) Je viens appuyer la proposition de M. Ledru-Rollin; les majorités sont tenues à plus de modération que les minorités. Laissons les choses *in statu quo*, et que messieurs les secrétaires reprennent leurs places. (Très bien.)

L'Assemblée décide que les anciens secrétaires reprendront leurs places.

A droite : Et maintenant l'ordre du jour

M. Ledru-Rollin monte à la tribune. (Oh ! oh ! — Assez !)

Je dis que vous ne pouvez pas laisser le commandement de l'Assemblée à une autorité étrangère.

Je demande une enquête. (Bruit.) Le président, le bureau n'ont pas été consultés sur ce changement.

Une voix. — Cela n'était pas nécessaire. (Murmures à gauche.)

M. le président donne lecture du décret qui attribue au président de l'Assemblée le droit de réquisition. (Pendant ce temps, le général Changarnier vient adresser quelques mots à voix basse à M. le président du conseil qui est à la tribune.)

M. O. BARROT, président du conseil :

Il est vrai que le colonel Cauvin, qui avait été proposé au commandement des troupes destinées à protéger l'Assemblée, avait reçu l'ordre de rejoindre son régiment.

J'en ai reçu l'avis, et je n'ai pas hésité à déclarer que tant que l'Assemblée, dont le colonel Cauvin avait reçu sa mission, conserverait ses pouvoirs légaux, ce colonel devait conserver son commandement. On s'est conformé à l'opinion que j'avais émise, et le colonel a en effet continué à commander les troupes du palais jusqu'à l'arrivée de l'Assemblée législative.

Maintenant pour l'Assemblée actuelle, s'il était vrai qu'on ait imposé un commandant au président, s'il était vrai qu'il n'eût pas été consulté, vous auriez le droit de vous en émouvoir et de demander une réparation éclatante. Mais est-il vrai que ce soit sans la volonté et le concours de votre président qu'un commandant ait été nommé ?

Je demande maintenant où et en quoi le droit de l'Assemblée a été violé ? (Exclamation à gauche.) Notre président a agréé l'officier chargé de veiller à la sûreté du palais, et dès ce moment cet officier a relevé de lui et de lui seul. (Très bien ! très bien !)

Soyons sérieux, messieurs. (Bruit.) Est-ce que vous supposez que le droit de cette Assemblée a été violé parce que M. le président de l'Assemblée a agréé...

M. PYAT : A subi... (Interruptions à droite.)

M. O. BARROT : Je prie l'Assemblée de voir à quel point est réduite la question. Maintenant, il s'agit de savoir si votre président agréé M. le colonel Foltz. Je crois que je n'ai plus rien à dire. (Approbation.)

M. LE PRÉSIDENT : On ne me fait subir que ce que je veux bien subir.

A droite : L'ordre du jour ! l'ordre du jour !

L'ordre du jour est mis aux voix et adopté à une très grande majorité.

La séance est levée à 6 heures et demie.

Séance du 31 mai.

Présidence de M. KÉRATRY, doyen d'âge.

A une heure et demie la séance est ouverte.

M. Menand fait quelques observations sur la publication des votes au *Moniteur* et sur quelques erreurs qui s'y seraient introduites.

M. DE COTLOQUET : Il est à désirer, pour l'honneur et la dignité de l'Assemblée, que des scènes tumultueuses comme celles d'hier ne se reproduisent pas. En conséquence, je propose que l'Assemblée procède à sa constitution, toute autre interruption cessante. (Oui ! oui ! — Très bien ! à droite.)

M. Estancelin rend compte des élections du département du Lot. Les opérations sont régulières. Les six représentants sont admis.

M. Sainte-Beuve rend compte des élections des Côtes-du-Nord. Les opérations sont régulières. La commission propose l'admission.

M. Glais-Bizoin et Tassel, anciens députés non réélus, ont adressé une protestation.

Le bureau n'a pas cru devoir s'y arrêter. En conséquence, il propose l'admission des treize élus.

M. Chauffour conteste l'élection : il voit une cause de nullité dans une circulaire du préfet et une autre de l'évêque de Saint-Brieux.

M. RATTIER, sous-officier à la parole : Je proteste au nom de l'armée entière... (Bruit. — A l'ordre ! à l'ordre !)

M. le ministre de l'intérieur se lève et s'exprime, au milieu du bruit, avec une grande vivacité, en s'adressant à l'orateur.

Plusieurs officiers généraux se lèvent et interpellent l'orateur.

M. RATTIER : Puisqu'il ne m'est pas permis de parler au nom de l'armée, je me bornerai à citer quelques faits qui prouveront que les votes de l'armée n'ont pas été libérés.

L'orateur se perd dans des détails, et, malgré la bienveillance de l'Assemblée, ne peut arriver à une conclusion.

M. Sage prétend qu'un représentant a le droit de parler au nom de l'armée, qu'il soit sergent ou maréchal de France. (Non ! non !)

M. le ministre se lève de nouveau de son banc et parle au milieu du bruit.

La Montagne crie et tempête; la droite se livre à des conversations.

M. de Morny monte à la tribune, les cris de : La clôture ! l'en font descendre.

M. Chégaray demande le renvoi au bureau. (Aux voix !)

Le renvoi est mis aux voix et rejeté.

Les treize représentants des Côtes-du-Nord sont admis.

L'Assemblée valide les élections des départements de l'Oise, du Pas-de-Calais, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées.

M. le rapporteur, en ce qui concerne les Hautes-Pyrénées, fait observer que les difficultés de faire exécuter la loi électorale, en ce qui concerne l'armée, a donné lieu à une protestation.

M. CHARRAS. La loi électorale ne présente aucune difficulté dans son exécution. Près de 500,000 militaires n'ont pas voté, cela tient à l'incurie des fonctionnaires.

M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR. L'exécution de la loi du 15 mars, en ce qui concerne le vote des militaires et des marins, offre de véritables difficultés. Ce n'est pas le moment de discuter la question; le gouvernement la soulèvera plus tard; il se concerte avec les chefs de corps pour aplanir ces difficultés. Aucune entrave n'a été apportée au vote de l'armée, l'intention du gouvernement est d'en assurer l'exercice.

L'Assemblée valide les élections du Puy-de-Dôme, des Pyrénées-Orientales, du Haut-Rhin, de la Haute-Saône, du Rhône, de Saône-et-Loire (MM. Rougeot et Victor Pletzmann sont ajournés), de la Seine-Inférieure.

La séance continue.

NOUVELLES LOCALES.

Ce n'est jamais sans un vif plaisir que nous nous empressons d'enregistrer les bonnes actions et les faits de courage. Dimanche dernier, un enfant de deux ans, fils du citoyen Bourjon, ouvrier à la Croix-Rousse, était tombé dans le Rhône, à Saint-Clair, près des moulins; infailliblement il allait périr, lorsqu'un tailleur de pierre, le nommé Jean-François Gelas, tout habillé, s'élança dans le fleuve et arracha au Rhône le pauvre enfant.

— Les vols nocturnes vont toujours leur train. Avant-hier, des voleurs se sont introduits par une croisée laissée imprudemment ouverte, chez M. Massois, aubergiste, place Saint-André, à la Guillotière. Toute la batterie de cuisine qui était assez considérable a été emportée par les voleurs.

— A peine arrivé, le 3^e régiment d'infanterie légère, vient de perdre l'un de ses soldats. Le nommé Faure (Henri) a été retiré, hier, des fossés du fort de Villeurbanne. Ce malheureux, en s'y lavant les pieds il y a quelques jours, s'est avancé imprudemment et a rencontré sous ses pas un trou profond où il s'est enfoncé et a trouvé la mort.

— En raison des travaux entrepris pour la réfection de la voie charrettière du pont Lafayette, M. le préfet du Rhône vient d'interdire, par arrêté du 1^{er} juin courant, la circulation des voitures sur ce pont jusqu'au 16 de ce mois.

Les trottoirs resteront ouverts aux piétons, et toutes les précautions seront prises pour la sécurité du passage.

Nouvelles étrangères.

GUERRE DE LA HONGRIE.

On n'a que des bruits de la frontière de Gallicie. On raconte que Dembinski aurait franchi la frontière de Gallicie avec 15,000 Polonais, près de Dula et Gorlitz, pour envahir le pays. Le refus des hussards et des hordes d'entrer sur un territoire étranger semble donc se confirmer.

Quant à Bude, des personnes qui ont quitté Pesth le 20 assurent que le palais impérial est réduit en cendres, et que Pesth aussi a beaucoup souffert. Le bombardement avait cessé, et les affaires se continuaient très animées.

La cause des Magyars semble avoir reçu un grand coup par l'introduction de la forme de gouvernement républicain.

A. MEINEL, gérant.

CHANOINE, imprimeur, à Lyon, 18, place de la Charité.